

Politique Environnement

La présente politique est la déclinaison des engagements du Groupe Bolloré et de Blue Solutions à préserver l'environnement à travers deux axes principales, soit la prévention de la pollution et la gestion des déchets.

Plus directement, notre entreprise est un acteur engagé dans la promotion de la transition énergétique pour contrer le changement climatique. Nous y travaillons avec le développement et la production de batteries LMP® dirigée vers la mobilité urbaine électrique. Nous travaillons à l'optimisation énergétique de nos immeubles et équipements.

Notre système de gestion environnemental adhère à la norme ISO 14 001 2015 et s'applique aux activités reliées à la production des batteries.

En plus de déployer les moyens pour assurer l'amélioration continue de notre gestion des risques et opportunités en matière d'environnement, nous adhérons aux principes suivants:

- 1- Respecter et surpasser le respect de lois et règlements en matière d'environnement.
- 2- Gérer de manière proactive l'environnement de travail et à mettre en place toutes les mesures possibles afin d'identifier, d'éliminer sinon de contrôler tout risque à l'environnement.
- 3- Prendre en compte la durabilité dans le développement et l'adoption des opérations et des pratiques chez BSC.

Ainsi, nous considérons l'analyse du Cycle de vie dans le développement de nos produits et l'économie circulaire dans la gestion de nos déchets.

Nous communiquons notre engagement envers l'environnement à nos employés, sous-traitants, fournisseurs et clients.

Nous sollicitons l'ensemble du personnel à adhérer à cette démarche et à contribuer à l'intégration des engagements envers l'environnement dans le cadre de leur travail et projets.



Alain Vallée

Directeur Général